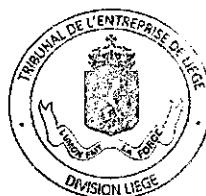


Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe

Réservé
au
Moniteur
belge



22012059



18 JAN. 2022

Greffé

N° d'entreprise : **0731 759 981**

Nom

(en entier) : **ERS INVEST**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société à responsabilité limitée**

Adresse complète du siège : **Sur le Bois, 20 à 4920 Aywaille**

Objet de l'acte : Démission - nomination - transfert de siège

Extrait des décisions de l'actionnaire unique du 3 janvier 2022:

"(...) L'actionnaire unique :

Démission d'un administrateur

PREND ACTE de la démission de Monsieur Alexandre SMEETS, en qualité d'administrateur.

Cette démission prend effet à compter du 30 décembre 2021.

DECIDE de donner une décharge provisoire à cet administrateur de toute responsabilité résultant de l'accomplissement de son mandat jusqu'à la date de sa démission.

L'actionnaire unique sera appelé à se prononcer sur la décharge à donner à cet administrateur pour l'exercice de son mandat, à l'occasion de la prochaine assemblée générale ordinaire.

Nomination de plusieurs administrateurs

DECIDE de nommer les personnes suivantes en qualité d'administrateur :

(a) Monsieur Nicolas Léonard, domicilié rue des Fories, 1/081 à 4020 Liège ;

(b) GESTAMP SRL, dont le siège est établi rue des Guillemins, 129 à 4000 Liège, immatriculée à la Banque-Carrefour des Entreprises sous le n°875.277.223 (RPM Liège, division Liège) et qui a désigné Monsieur Jean-Marie Léonard en tant que représentant permanent ; et

(c) GESTION LOISIRS SA, dont le siège est établi rue des Guillemins, 129 à 4000 Liège, immatriculée à la Banque-Carrefour des Entreprises sous le n°0430.309.618 (RPM Liège, division Liège) et qui a désigné Monsieur Emmanuel Mewissen en tant que représentant permanent.

Ces mandats prennent effet à compter du 30 décembre 2021, pour une durée indéterminée.

Monsieur Nicolas Léonard, ici présent, accepte ce mandat et déclare que rien ne s'oppose à cette acceptation.

GESTAMP SRL, représentée par Monsieur Jean-Marie Léonard, et GESTION LOISIRS SA, représentée par Monsieur Emmanuel Mewissen, ici présents, acceptent chacune leur mandat et déclarent que rien ne s'oppose à cette acceptation.

(...)

Procuration

DECIDE de donner tous pouvoirs à Madame BAUWENS Florence, Madame BRAILLON Charlotte et Monsieur CALVAER Adrien, agissant séparément, avec pouvoir de substitution, aux fins de signer tout document et d'accomplir toute formalité nécessaire en vue de la publication des décisions mentionnées ci-dessus dans les Annexes du Moniteur belge. (...)"

Extrait des décisions unanimes des administrateurs prises par écrit le 3 janvier 2022:

"(...) Les administrateurs, à l'unanimité :

Transfert du siège

DECIDENT de transférer le siège de la société à l'adresse suivante : Place des Guillemins, 5/1A à 4000 Liège.

Cette décision prend effet à compter du 30 décembre 2021.

Procuration

DECIDENT de donner tous pouvoirs à Madame BAUWENS Florence, Madame BRAILLON Charlotte et Monsieur CALVAER Adrien, agissant séparément, avec pouvoir de substitution, aux fins de signer tout

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 27/01/2022 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).

Réservé
au
Moniteur
belge

document et d'accomplir toute formalité nécessaire en vue de la publication des décisions mentionnées ci-dessus dans les Annexes du Moniteur belge. (...)"

Pour extrait conforme,

Florence Bauwens,
Mandataire

Déposés en même temps: un exemplaire original (i) des décisions de l'actionnaire unique du 3 janvier 2022 et (ii) des décisions unanimes des administrateurs prises par écrit le 3 janvier 2022

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 27/01/2022 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).